

PROCÈS-VERBAL d'une réunion ordinaire du **Conseil d'établissement (CÉ)** de l'école primaire des Explorateurs (205, rue Désiré-Juneau, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier), tenue le jeudi 1^{er} juin 2023, à 18 h, à laquelle ont participé :

Les représentants des parents :

- M^{mes} Andrée-Anne Dubois, Geneviève Gauthier-Ferland, Marlène Plamondon ainsi que MM. Éric Foster et Éric Pelletier

Les représentantes des enseignants :

- M^{mes} Sarah Boulianne, Anne-Isabelle Paquet et Natacha Savard

Les représentantes du personnel de soutien :

- M^{mes} Cathie Paquet et Roxanne Thibault-Dufour

Autre présence :

- M. Martin Savard (directeur)

Absences :

- M^{mes} Marie-Hélène Gagnon et Nathalie Laprade

1. Ouverture de l'assemblée

M^{me} Geneviève Gauthier-Ferland déclare la séance officiellement ouverte à 18 h et souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Adoption de l'ordre du jour

CÉ-2022-2023-58

M. Éric Foster propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout du point 12.1 Adoption de la Loi 25.

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 mai 2023

CÉ-2022-2023-59

M^{me} Andrée-Anne Dubois propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 11 mai 2023 tel que déposé.

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Suivi au procès-verbal

M. Éric Foster fait les suivis au procès-verbal.

5. Droit de parole au public

Un parent est présent, mais ne prend pas la parole.

6. Factures pour l'année scolaire 2023-2024

Les membres du CÉ sont invités à faire un survol des factures et des listes scolaires qui seront distribuées aux parents en juillet prochain. Ces derniers auront encore la possibilité de payer celles-ci par Internet.

CÉ-2022-2023-60

M^{me} Marlène Plamondon propose que les factures scolaires 2023-2024 soient adoptées telles que présentées avec l'ajout d'un montant de 2 \$ de reprographie pour les classes de 2^e année.

Proposition adoptée à l'unanimité

CÉ-2022-2023-61

M^{me} Andrée-Anne Dubois propose d'augmenter à 90 \$ le montant alloué pour les factures scolaires pour l'année 2024-2025 de la maternelle à la 5^e année. Elle propose aussi que le montant maximal alloué pour les classes de 6^e année soit quant à lui fixé à 105 \$ en raison de l'anglais intensif.

Proposition adoptée à l'unanimité

CÉ-2022-2023-62

M. Éric Foster propose que toutes les listes scolaires soient adoptées selon les discussions tenues.

Proposition adoptée à l'unanimité

7. Budget pour l'année scolaire 2023-2024

M. Martin Savard présente le budget de l'année financière 2023-2024. Il prend le temps d'expliquer les différents postes budgétaires.

CÉ-2022-2023-63

Il est proposé par M. Éric Foster que le budget pour l'année scolaire 2023-2024 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

8. Système d'encadrement et règles de vie de l'école

M. Éric Foster présente le système d'encadrement et les règles de vie de l'école et précise qu'il n'y a aucun changement à ce sujet par rapport à 2022-2023.

CÉ-2022-2023-64

M. Éric Pelletier propose que le système d'encadrement et les règles de vie de l'école soient conservés sans modification.

Proposition adoptée à l'unanimité

9. Règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves

M. Éric Foster présente le document nommé en titre et en explique la raison d'être.

CÉ-2022-2023-65

Il est proposé par M. Éric Foster que les membres du CÉ soient en accord avec le règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves.

Proposition adoptée à l'unanimité

10. Représentant du comité de parents

M^{me} Geneviève Gauthier-Ferland explique le fonctionnement de sélection du représentant au comité de parents et déplore le fait que les parents ne veulent pas se présenter. C'est une obligation de chaque CÉ de nommer un représentant et un substitut. Elle aimerait qu'une façon de faire soit déterminée pour élire ce représentant afin d'établir une rotation entre les membres parents du CÉ.

CÉ-2022-2023-66

Il est proposé par M. Éric Foster que lors de l'assemblée générale annuelle, les parents qui se présenteront à titre de membres du CÉ soient informés qu'il est possible qu'ils doivent siéger au comité de parents. Si aucun parent ne se présente volontairement, une pige sera faite parmi les parents élus au CÉ qui n'ont jamais représenté l'école au sein de ce comité.

Proposition adoptée à l'unanimité

11. Moyens de pression des enseignants

M^{mes} Bianca Demers et Joëlle Lavoie-Landry, représentantes syndicales, se présentent au CÉ dans le but d'expliquer les différentes préoccupations des enseignantes ainsi que les revendications qui y sont liées. M^{me} Geneviève Gauthier-Ferland doit quitter étant donné un

conflit d'intérêt lié à son emploi. Avant son départ, elle autorise M^{mes} Joëlle Lavoie-Landry et M^{me} Bianca Demers à prendre la parole durant la durée de ce point.

M. Éric Foster votera à titre de président et bénéficiera du vote prépondérant au besoin. Quant à elle, M^{me} Annie Dussault agira à titre de membre votant.

M^{me} Bianca Demers explique différentes problématiques en lien avec le fait que les enseignants sont en dépassement de tâche et que l'outil utilisé par les directions pour la consultation collective prévu à l'article 8-1.08 est trop vague, flou et ne reflète pas la réalité de la tâche enseignante et qu'une contre-proposition sera soumise à la rentrée 2023-2024.

CÉ-2022-2023-67

Il est proposé par M. Éric Foster que les membres du CÉ appuient les demandes des enseignantes et enseignants dans le cadre des négociations du secteur.

Proposition adoptée à l'unanimité

12. Sorties éducatives

Aucune sortie n'est à ajouter à celles déjà présentées.

12.1 Adoption de la Loi 25

M. Éric Foster transmet les informations qu'il a reçu à ce sujet lors de la dernière séance du comité de parents.

CÉ-2022-2023-68

Il est proposé par M. Éric Foster d'autoriser la présidente ou le vice président du CÉ d'écrire un courriel expliquant les questionnements des membres à M. Érick Parent, secrétaire général du Centre de services scolaire de la Capitale, en lien avec l'adoption de la loi 25.

Proposition adoptée à l'unanimité

13. Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) – 3^e cycle (suivi)

M. Martin Savard mentionne que les conseillères pédagogiques ne sont pas venues cette année pour enseigner le contenu prévu au programme. Le projet semble sur pause depuis la Covid-19.

14. Sondage sur le fonctionnement du CÉ

M^{me} Geneviève Gauthier-Ferland invite les membres du CÉ à compléter le sondage sur le fonctionnement du conseil d'établissement et à lui remettre avant de quitter la rencontre. Ces informations permettront de s'ajuster selon les commentaires reçus pour la prochaine année scolaire.

15. Suivi des campagnes de financement

La campagne de financement des bûches de Noël se déroulant à l'automne a permis à l'école d'amasser 7 881,66 \$. De son côté, le course-o-thon qui a eu lieu à la fin du mois de mai a permis de récolter environ 18 000 \$.

Enfin, les membres de l'O .P.P. iront faire du bénévolat lors du Rodéo de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Les pourboires récoltés sur la vente de boisson durant cette fin de semaine seront remis à l'école à titre de 3^e campagne de financement. Il est attendu un profit d'environ 4 000 \$. Ces trois campagnes de financement apporteront donc un montant approximatif de 30 000 \$ qui sera principalement utilisé pour les activités des élèves ainsi qu'un futur projet pour la cour d'école qui reste à déterminer.

Étant donné leur succès considérable, ces campagnes de financement seront donc reconduites pour les années à venir.

16. Parole aux représentantes du service de garde

M^{me} Marie-Hélène Gagnon est absente.

17. Parole au membre de la communauté

M^{me} Nathalie Laprade est absente.

18. Parole aux représentants du Comité de parents

Le résumé de la rencontre du mercredi 24 mai est placé en annexe au présent procès-verbal.

19. Parole au responsable de la trésorerie

M. Éric Pelletier mentionne que le solde est toujours de 1 375, 96 \$.

20. Sujet divers

Aucun sujet n'a été ajouté à l'ordre du jour.

21. Levée de l'assemblée


CÉ-2022-2023-69

Il est proposé par M. Éric Foster que la rencontre soit levée à 20 h 30.

Proposition adoptée à l'unanimité



Martin Savard



Geneviève Gauthier-Ferland

Directeur

Présidente